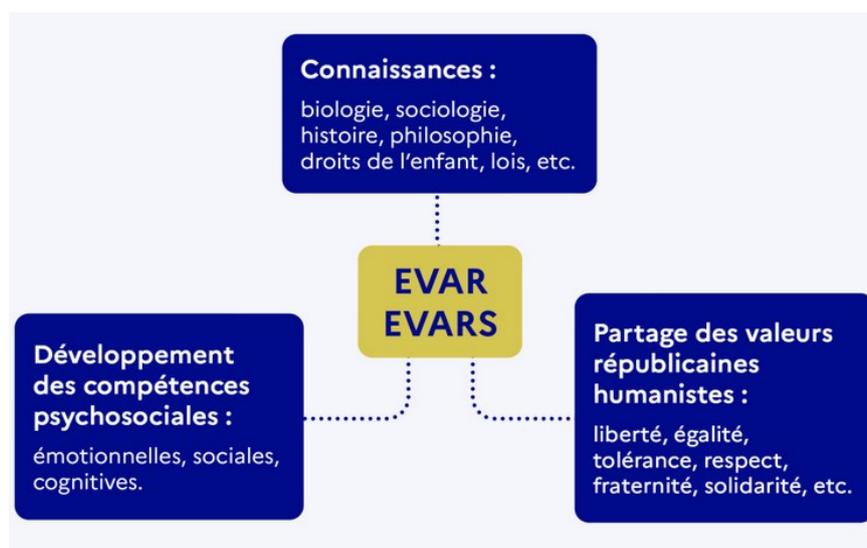


ÉDUCATION A LA VIE AFFECTIVE ET RELATIONNELLE ET À LA SEXUALITÉ (EVARS) :

Le programme EVAR (Education à la vie affective et relationnelle) – EVARS (Education à la vie affective et relationnelle et à la sexualité) publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports le 6 février 2025, est construit en deux étapes de l'école maternelle et élémentaire (EVAR) puis au collège et au lycée (EVARS) avec, en objectif prioritaire, la protection des enfants.



Le programme EVAR-EVARS vise à transmettre des valeurs fondamentales, républicaines : respect de soi et des autres, lutte contre toutes les discriminations et les violences, la protection des droits humains, l'égalité entre les filles et les garçons ... Il apporte aussi les connaissances nécessaires à cette éducation, fondées sur des données scientifiques. Il s'appuie sur le développement des compétences psychosociales. Sa mise en œuvre s'inscrit dans l'école promotrice de santé (EPSa). Nous sommes donc tous concernés par les enjeux de ce programme.

Le programme indique les contenus notionnels et les compétences à développer lors de 3 séances annuelles possiblement de 2 heures, par niveau de classe dans le second degré. Les modalités dans le premier degré, diffèrent et se déclinent plutôt sous forme d'une intégration des contenus dans les différents temps de l'élève à l'école, à la discrétion de l'enseignant. En complément de ces séances, l'implication de toutes les disciplines est attendue en lien bien sûr avec leurs programmes respectifs. Chaque discipline peut ainsi contribuer à la construction des notions et au développement de compétences du programme EVARS.

Au sein de chaque école et établissement, une réflexion collégiale impliquant des membres de la communauté éducative, des professeurs en priorité mais aussi des personnels sociaux et de santé, doit permettre la mise en œuvre de ce programme sous la direction du chef d'établissement. Il s'agit de construire un projet pédagogique de mise en œuvre garantissant la progressivité et la complémentarité de cet enseignement, en tenant compte de la contribution de chacun déjà en place et en associant le maximum de disciplines.